

Année 2017

RAPPORT SUR L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT





SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
AMCC	Appui à l'Union des Comores pour le
APD	Aide publique aux développements
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CGP	Commissariat Général au Plan
CNDRS	Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe
DAD	Base de données d'assistance au développement
FADC	Fonds d'Appui pour le Développement Communautaire
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCT	Facilité de Coopération Technique
FERC	Fonds d'étude et de Renforcement des capacités
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
GECEAU	Projet d'Appui à la Gestion du Service Public de l'Eau dans la zone pilote de l'île de la Ngazidja
IDH	Indice de Développement Humain
INRAPE	Institut National pour l'Agriculture, la Pêche et l'Environnement
JICA	Agence Japonaise de Coopération
KMF	Franc comorien
LEA	Ligue des Etats Arabes
MAMWE	Madji na Mwedje – société comorienne de l'eau et de l'électricité
MAPS	Mainstreaming Acceleration Policy support (Intégration Accélération et soutien des
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
ODD	Objectif de développement durable
OMD	Objectifs du Millénaire de Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale

PADDST	Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur des Transports
PAEPA	Projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement
PAFIC	Programme d'Appui à la Finance Inclusive aux Comores
PASCO	Projet d'Appui au secteur Santé des Comores
PFCC	Programme franco-comoriens de codéveloppement
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNDHD	Programme National de Développement Humain Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRCI	Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles
PREPEEC	Projet de Renforcement du Pilotage et de l'Encadrement de l'Éducation aux Comores
PTF	Partenaire Technique et Financier
RCIP	Projet Infrastructure Régionale de Télécommunication
RIA	Rapid Integrated Assessment (Analyse rapide intégrée)
RNB	Revenu national brut
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SNU	Système des Nations Unies
SPS	Stratégie de renforcement du système
UE	Union Européenne
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

CONTEXTE SOCIO- ÉCONOMIQUE

PRÉSENTATION

L'Union des Comores est un pays situé à l'entrée du Canal de Mozambique à mi-chemin entre la côte orientale africaine et le nord-ouest de Madagascar. C'est un archipel d'origines volcanique composé de 4 îles d'une superficie cumulée de 2.236 km². La souveraineté de l'État comorien ne s'exerce dans les faits que sur 3 îles (Ngazidja, Ndzuwani et Mohéli), l'île de Mayotte étant administrée par la France





Les trois langues officielles du pays sont le Shikomori, le français et l'arabe. Sa population est estimée à 800 000 habitants avec une croissance démographique de 2,4%. Le rapport mondial sur le développement humain, publié en 2017, classe l'Union des Comores parmi les pays à développement humain faible en occupant le 165e rang sur 189 pays avec un IDH de 0,50. Le revenu national brut par habitant est de 1570 \$ (PPA) en 2017.

L'Union des Comores est un petit état insulaire en développement qui fait partie des pays les moins avancés (PMA) et des États fragiles. Après plusieurs périodes d'instabilité avec comme apogée la crise séparatiste de 1997, le pays connaît depuis 2001 une période de stabilité consécutive à la signature des Accords de Fomboni qui ont débouchés sur l'adoption d'une nouvelle Constitution permettant la création de l'Union des Comores, un État fédéral qui accorde aux îles constitutives une large autonomie. La constitution de l'Union des Comores a été révisée en 2009, 2013, et en 2018.

La révision de 2018 abandonne le système fédéral au profit d'un Etat unitaire décentralisé. Le président est élu au suffrage universel direct majoritaire pour un mandat de 5 ans renouvelables, mais dans le respect de la tournante entre les trois îles. C'est ainsi que le président de l'Union a été élu de manière démocratique à la suite des élections de 2002, 2006, 2011 et 2016. Depuis le retour de la stabilité politique, l'Union des Comores s'est engagée dans un processus de consolidation de la paix et de la démocratie.

Cette stabilité retrouvée a permis au Gouvernement de lancer d'importants chantiers pour le développement du pays et de renouer des relations avec ses partenaires au développement. Le pays a pu ainsi négocier et mettre en œuvre un programme de réformes macroéconomiques avec le FMI appuyé par une Facilité élargie de crédit (FEC) et surtout atteindre en décembre 2012 le point d'achèvement de l'initiative PPTE qui a permis de réduire considérablement le niveau de sa dette extérieure qui est passée de 243% à 70% de la valeur des exportations.

Le pays a également renforcé ses partenariats notamment au niveau régional en intégrant des organisations telles que le COMCEC (ZLE de l'OCI), la GAFTA (ZLE de la Ligue des États arabes), le COMESA, le COI ou encore récemment avec la SADEC.

L'économie comorienne est peu diversifiée, le secteur agricole emploie 80% de la population active (36% du PIB), mais est concentrée essentiellement que sur trois produits de rente (la vanille, le girofle et l'ylang-ylang) représentant 70% des exportations.

La croissance économique qui était de 1% en 2015, a ensuite enregistré une remontée à 2,2% en 2016 pour ensuite s'établir à 2,7% en 2017. Une croissance qui résulte notamment de l'amélioration significative des capacités du pays en matière énergétique et à des performances fiscales en hausses. La balance commerciale est structurellement déficitaire en raison d'une faible base exportatrice (17,5% du PIB) sujette aux variations des cours des produits agricoles, et d'un besoin important de biens importés (58% du PIB).

CONTEXTE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

PRÉSENTATION



Au niveau mondial, l'aide au développement a atteint 146.6 milliards USD en 2017 selon l'OCDE, soit une légère baisse de 0.6 % par rapport à l'année 2016. L'APD a été marqué par une diminution des dépenses consacrées aux réfugiés et par une augmentation des financements destinés aux pays les plus vulnérables.

En conséquence du léger affaïssissement de l'aide au développement, le montant total de l'APD provenant des membres du Comité d'aide au développement (CAD) a représenté à peine 0.31 % du revenu national brut (RNB) cumulé de ces pays, en léger retrait par rapport au 0.32% de 2016 et

bien en dessous de l'engagement de Gleneagles qui préconise un minimum de 0.7 % du PIB.

L'aide bilatérale octroyée aux pays les moins avancés a pour sa part, augmenté de 4 %, culminant à 26 milliards USD après plusieurs années de baisse. L'aide à l'Afrique en général a augmenté de 3 % pour s'établir à 29 milliards USD ; s'agissant spécifiquement de l'aide à l'Afrique subsaharienne, elle a progressé dans les mêmes proportions pour atteindre 25 milliards USD.

Dans l'Union des Comores, l'aide reste une source importante de ressources budgétaires du pays. Elle a un rôle essentiel dans la mise en œuvre des programmes de développement économique et social ; elle a constitué, d'une part, 47% du budget pour l'année 2017 qui s'est chiffré à 112 milliards KMF, et, d'autre part, elle permet de renforcer les capacités humaines, institutionnelles et

contribue également au développement des infrastructures nationales.

L'Union des Comores a longtemps souffert de l'absence d'une gestion rationnelle de l'aide au développement. Appuyée par ses partenaires au développement, l'Union des Comores s'est engagée dans un vaste chantier de restructuration et de consolidation de la gestion et de la coordination de l'aide pour tenir compte des nouveaux développements dans l'environnement de l'aide.

Après s'être inscrit dans la dynamique de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide durant plusieurs

coopération pour le développement. Une stratégie dont la mise en œuvre n'est cependant pas encore effective. Par ailleurs, l'Union des Comores est l'un des dix-huit pays (g7+) qui ont adhéré au Partenariat de BUSAN pour une coopération efficace au service du développement adopté le 1er décembre 2011 lors du quatrième forum de Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide. Le pays fait également parti du Groupe des petits états insulaires en développement et assure la présidence pour une durée de deux ans à compter d'octobre 2018.

Conformément au principe d'alignement de la déclaration de

Stratégie de Croissance accélérée et de Développement Durable (SCA2D) qui est le cadre fédérateur de toutes initiatives de développement pour la période 2015 – 2019.

Cette dernière a été révisée en 2017 pour tenir compte des nouveaux défis et priorités du pays ainsi qu'aux agendas de développement internationaux tels que l'agenda 2030 des Nations unies et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. La SCA2D révisée a été validée en septembre 2018 et s'étaler jusqu'en 2021. Par conséquent, étant donné que l'analyse de l'aide porte sur l'année 2017, le document de référence utilisé sera la



Rencontre entre les Ministres des Affaires Etrangères comorien, Souef Mohamed El Amine (droite), et français, Jean-Yves Le Drian (gauche).

années sans endosser formellement ladite déclaration, le pays a adhéré en 2008 formellement à cet instrument et s'attèle à sa mise en œuvre structurée et il s'est doté d'une stratégie de

Paris, les partenaires au développement s'alignent sur la stratégie nationale des pays receveurs. Pour le cas des Comores, il s'agit de la

SCA2D 2015-2019, car il fut le document stratégique en vigueur à cette date.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

Le processus d'élaboration du présent rapport s'est articulé autour de cinq principales étapes à savoir :

> La collecte et la validation des données issues de la DAD Comores.

> La collecte des données issues du PIP.

> Une collecte d'information complémentaire auprès des PTF.

> Le croisement et l'analyse des données.

> La rédaction du rapport préliminaire.

> Les échanges participatifs avec les administrations parties prenantes de l'APD et des PTF.

> La rédaction du rapport final sur l'aide au développement.

Les données contenues dans le présent ne concernent que les conventions de financement en vigueur en 2017. Il s'agit des conventions dont la date de clôture est postérieure au 31 décembre 2016 et de celles dont la date de signature est antérieure au 31 décembre 2017.

OBJECTIFS ET PORTÉE DU RAPPORT

Le présent rapport est élaboré sur la base des informations contenues dans la DAD Comores, le PIP et une collecte d'informations complémentaires.

Il a pour objectif de mettre à la disposition du gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers les données statistiques sur la situation de l'aide publique au développement en Union des Comores pour l'année 2017.

Le rapport a également pour objectif d'analyser l'aide au développement sur la thématique des ODD.



PARTIE I

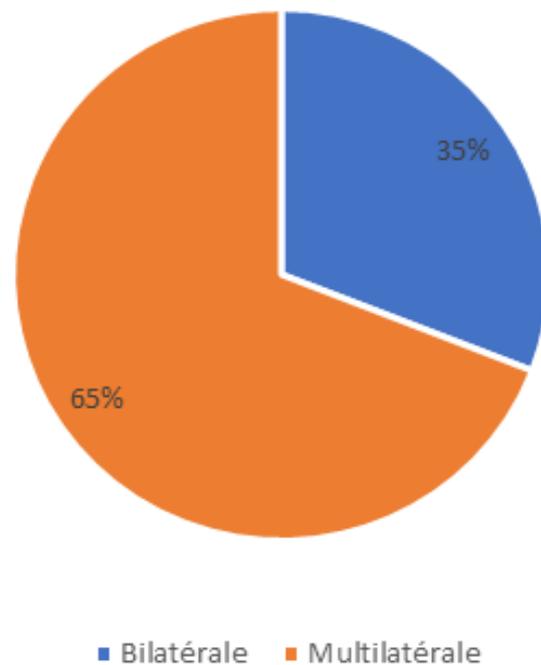
STRUCTURE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT



1 . ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

Le présent rapport se réfère aux partenaires au développement issus de la base de données DAD Comores et du PIP ayant engagés des fonds pour l'année 2017. L'Union des Comores se trouve parmi les pays orphelins de l'aide. En effet, seulement 15 partenaires ont engagé des fonds pour l'année 2017, soit 7 partenaires bilatéraux et 9 partenaires multilatéraux.

Le volume global de l'engagement des Partenaires Techniques et Financiers s'élève à 52,5 milliards KMF. Ce montant représente 47% du budget national pour l'année 2017 qui s'est chiffré à 112 milliards KMF. Les partenaires bilatéraux contribuent à 35% de l'engagement total et les multilatéraux à 65%.



1.1 ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES BILATÉRAUX

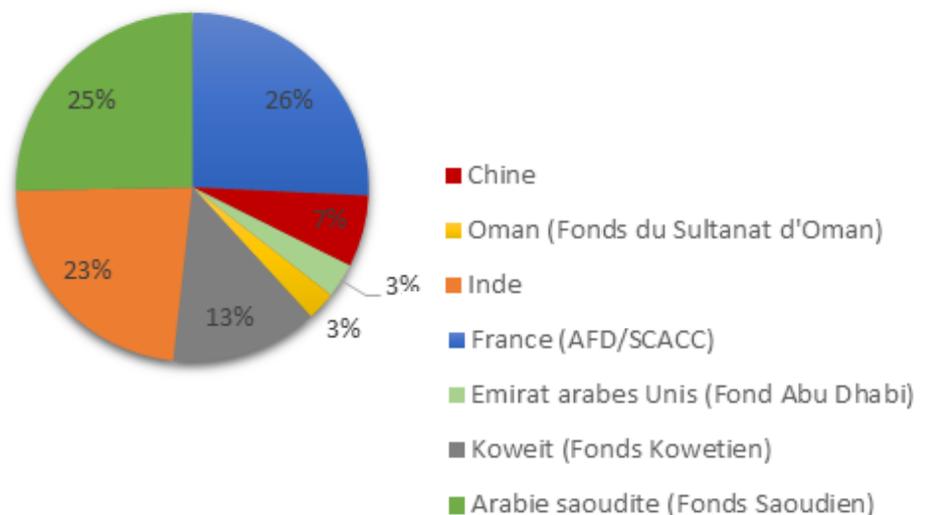
L'Union des Comores possède très peu de partenaires bilatéraux. Ils sont actuellement au nombre de 7 référencés dans la base de données DAD Comores et le PIP de l'année 2017. Il s'agit de la France, de l'Arabie saoudite, d'Oman, du Koweït, des Émirats arabes unis, de la Chine et de l'Inde.

Ce nombre réduit de partenaires bilatéraux s'explique du fait que l'Union des Comores peine à exploiter les multiples relations bilatérales qu'elle a nouées. Les partenariats bilatéraux qui engendrent le plus de fonds sont la France en tant qu'ancienne puissance coloniale et les pays du monde arabe du fait de la proximité culturelle et religieuse. De plus, historiquement la France est le seul partenaire

bilatéral qui contribue tous les ans en Union des Comores bien que la Chine soit devenue un partenaire de plus en plus présent ces dernières années.

Pourtant au niveau international l'aide publique au développement est beaucoup plus élevée dans le secteur bilatéral, selon les chiffres de l'OCDE 66% de l'aide publique au développement est octroyée par le canal bilatéral.

Parmi les 11 pays de l'OCDE les plus pourvoyeur en APD (États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, la France, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède), seule la France a appuyé l'Union des Comores en 2017.



La France à travers la SCAC et l'AFD est le partenaire bilatéral ayant engagé le plus de fonds avec un peu plus de 6,2 milliards KMF.

L'Arabie saoudite, avec qui des liens plus étroits se sont noués s'est engagé à hauteur de 3,448 milliards KMF. Trois autres partenaires arabes ont engagé des fonds en 2017, le Sultanat d'Oman, le Koweït et les Émirats Arabes unis.

L'Inde s'est engagée à hauteur de 3,1 milliards en 2017 dans le cadre d'un prêt de 16,6 milliards KMF pour le projet de construction d'une centrale à fuel lourd.

La Chine a également engagé des fonds s'élevant à 1 milliard KMF, principalement pour la construction du stade omnisport de Malouzini.

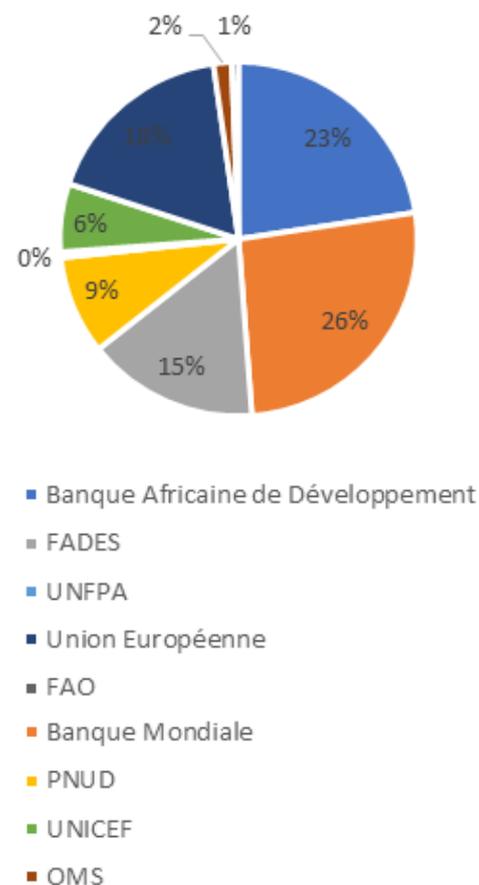
ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES BILATÉRAUX	
Agence de financement	Engagement
France	6 273
AFD	5 574
SCAC	699
Arabie saoudite (Fonds saoudien)	3 448
Inde	3 128
Oman (Fonds du Sultanat d'Oman)	2 176
Koweït (Fonds Koweïtien)	1 839
Chine	1 000
Émirats arabes unis (Fonds d' Abu Dhabi)	434
Total	18 300

1.2 ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX

L'engagement total des partenaires multilatéraux est de 34,2 milliards KMF. La Banque mondiale arrive en tête des engagements avec un engagement total de 8,9 milliards KMF grâce notamment au Projet RCIP4 où elle s'est engagée à hauteur de 6,82 milliards KMF.

La BAD arrive en seconde position avec 7.2 milliards KMF suivi par le Système des Nations Unies, l'Union européenne et le FADES..

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX	
Agence de financement	Engagement
Banque Mondiale	8 903
Banque africaine de Développement	7 672
SNU	6 345
PNUD	3 289
UNICEF	2 113
OMS	562
FAO	205
UNFPA	176
Union européenne	6 000
FADES	5 271
Total	34 193

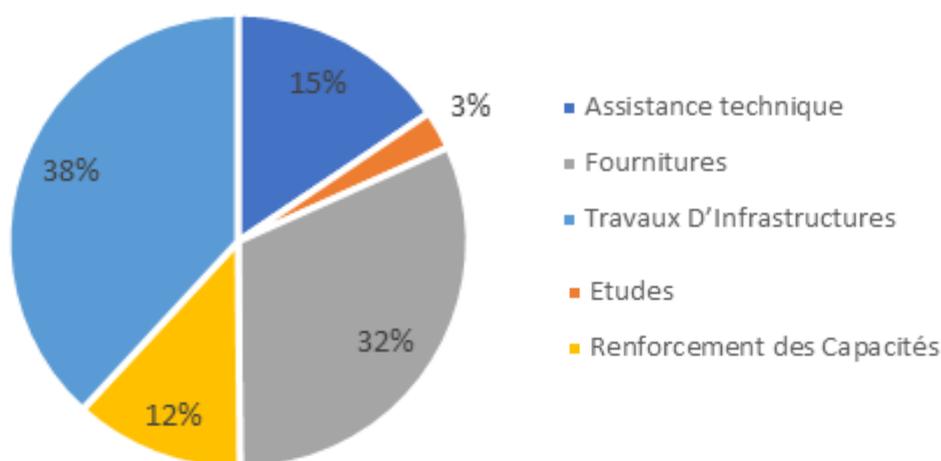


1.3 ANALYSE DES ENGAGEMENTS PAR TYPE DE PROJETS

La structure de l'aide suivant le type de projet permet d'indiquer que les projets de travaux d'infrastructures sont ceux ayant eu le plus de fonds engagés contrairement aux années précédentes où les projets de renforcement de capacités étaient ceux qui en totalisaient le plus.

Les projets de travaux d'infrastructures représentent 38% des montants engagés grâce notamment aux projets de Construction d'une centrale à fuel lourd financé par l'Inde, PASEC de la BAD, aux projets d'adduction d'eau financés par l'AFD à Ngazidja, Ndzuwani et Mwali ainsi que les différents projets d'infrastructures routières.

Les projets de renforcements de capacités ne représentent plus que 23% du total des engagements alors qu'ils représentaient 44% sur la période 2015-2016.



2. DÉCAISSEMENTS DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

Le taux de décaissement pour l'ensemble de l'APD est de 69% soit une hausse de 4% par rapport à la période 2015-2016 .

Une amélioration progressive des décaissements est constatée au fil des années. Cette amélioration est dû à un meilleur décaissement des partenaires bilatéraux. Cela reste cependant insuffisant et cela s'explique par plusieurs raisons.

(1) LA MAJEURE PARTIE de l'APD est délivrée sous forme de projets, une approche qui ne facilite pas l'obtention de bon taux de décaissement à cause notamment des délais de mise en place des équipes (recrutement) et d'assimilation des règles et procédures des bailleurs.

(2) LA LOURDEUR DES procédures des bailleurs qui prennent un temps non négligeable sur l'ensemble du temps imparti au projet. Par ailleurs, l'insuffisante prévisibilité des flux de l'aide compromet les efforts de planification à moyen et long terme.

(3) LES REJETS DES requêtes trop fréquents à travers la nécessité d'avis de non-objection même pour des dépenses relativement modestes.

(4) DU CÔTÉ DE la partie nationale, la capacité d'absorption est beaucoup trop faible par rapport aux montants engagés et l'expertise locale est insuffisante ou insuffisamment exploitée, ce qui oblige souvent à faire appel à une expertise externe qui rallonge inexorablement les délais.

2.1 DÉCAISSEMENTS DES PARTENAIRES BILATÉRAUX

Le taux de décaissement des partenaires bilatéraux (74%) est pour la première fois depuis les deux derniers rapports sur l'aide supérieur à celui des partenaires multilatéraux (66%).

Un meilleur taux de décaissement qui est dû en grande partie au très bon taux de décaissement de l'Arabie saoudite (91%) avec un montant engagé conséquent (3,4 milliards de KMF) et de l'Inde avec un taux de décaissement de 100% pour un engagement de 3,129 milliards KMF.

DÉCAISSEMENTS DES PARTENAIRES BILATÉRAUX		
Agence de financement	Engagement (en millions KMF)	Décaissement (en %)
France	6 273	56%
AFD	5 574	51%
SCAC	699	99%
Arabie saoudite (Fonds saoudien)	3 448	91%
Inde	3 128	100%
Oman (Fonds du Sultanat d'Oman)	2 176	100%
Koweït (Fonds Koweïtien)	1 839	100%
Chine	1 000	100%
Émirats arabes unis (Fonds d' Abu Dhabi)	434	17%
Total	18 300	74%

2.2 DÉCAISSEMENTS DES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX

Le taux de décaissement des multilatéraux est relativement stable . Il est actuellement de 66% tout comme sur la période 2015 – 2016 et était de 65% sur la période 2013 – 2014.

La Banque mondiale a nettement amélioré son taux de décaissement qui passe à 87% alors qu'il était de 52% en 2015 -2016.

Par contre le taux de décaissement de la BAD reste très faible avec 14% alors que ce dernier est le second partenaire en termes d'engagement, ce qui a de facto provoqué une chute du taux de décaissement global.

DÉCAISSEMENTS DES PARTENAIRES BILATÉRAUX		
Agence de financement	Engagement (en millions KMF)	Décaissement (en %)
Banque Mondiale	7 713	87%
SNU	5 321	84%
<i>PNUD</i>	<i>2 632</i>	<i>80%</i>
<i>UNICEF</i>	<i>1 778</i>	<i>84%</i>
<i>OMS</i>	<i>532</i>	<i>95%</i>
<i>FAO</i>	<i>205</i>	<i>100%</i>
<i>UNFPA</i>	<i>174</i>	<i>99%</i>
FADES	5 271	100%
Union européenne	3 214	54%
Banque africaine de	1 040	14%
Total	22 560	69%

3. FRAGMENTATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

La fragmentation de l'Aide publique au Développement renvoie à la démultiplication d'accords de coopération de volumes réduits avec pour conséquence principale l'alourdissement inutile des coûts administratifs liés.

Dans le présent rapport, la fragmentation est saisie à travers le nombre d'accords conclus et l'engagement moyen obtenu en rapportant les apports d'Aide au Développement au nombre d'accords conclus. La Banque mondiale est le partenaire avec le moins de fragmentation dans ses projets avec une moyenne d'engagement en 2017 de 2,9 milliards. Le FAO est pour sa part le partenaire avec la plus grande fragmentation dans ses projets.

En moyenne les partenaires bilatéraux ont une plus grande fragmentation que les multilatéraux avec respectivement un engagement moyen de 653 millions pour les bilatéraux et 849 millions pour les multilatéraux.

L'aide est plus fragmentée que les années précédentes avec un montant d'engagement moyen de

772 millions de KMF alors qu'il était de 859 millions durant la période 2016 – 2017. La fragmentation au niveau des partenaires multilatéraux est restée relativement stable contrairement aux partenaires bilatéraux où le montant d'engagement moyen a fortement chuté passant 872 millions sur la période 2015-2016 à 653 millions en 2017.

FRAGMENTATION DE L'AIDE SELON LE TYPE DE PARTENAIRES			
Partenaire	Engagement 2017	Nb. de projets	Engagement moyen 2017
Bilatérale	18 300	28	653
France	6 273	16	392
AFD	5 574	9	619
SCAC	699	7	100
Chine	1 000	1	1 000
Inde	3 129	1	3 129
Fond Abu Dhabi	434	1	434
Fonds	2 176	1	2 177
Fonds koweïtien	1 838	4	460
Fonds saoudien	3 448	4	862

FRAGMENTATION DE L'AIDE SELON			
Partenaire	Engagement 2017	Nb. de projets	Engagement moyen 2017
Multilatérale	33 955	40	849
Banque africaine de Développement	7 672	3	2 557
Banque Mondiale	8 903	3	2 968
FADES	5 27	3	1 758
SNU	6 107		
FAO	205	4	51
OMS	562	4	140
PNUD	3 051	11	277
UNFPA	175	3	58
UNICEF	2 114	4	528
Union européenne	6 000	5	1 200
Total général	52 492	68	772

4. RÉPARATION DE L'AIDE PAR NATURE DE FINANCEMENT

La très large part de l'aide au développement en Union des Comores se contracte sous la forme de don. La part de don représente 91% des fonds décaissés.

Le prêt enregistré a été contracté avec l'Inde pour le projet de construction d'une centrale à fuel lourd d'un montant total de 16,6 milliards KMF.

Pour l'année 2017, les décaissements du projet ont été chiffrés à 3,1 milliards, ce qui représente 9% de l'ensemble des fonds décaissés sur l'année

RÉPARTITION DES DÉCAISSEMENTS PAR NATURE DE FINANCEMENT

Type de financement	Décaissement (en Millions KMF)	Part en % par rapport au décaissement
Dons	33 064	91%
Prêts	3 129	9%
Total	36 193	100%



5. RÉPARATION DE L'AIDE SELON LES AXES DE LA SCA2D

La SCA2D est le document stratégique fédérateur en matière de développement. Il offre une feuille de route au Gouvernement et à ses partenaires au développement en indiquant les orientations stratégiques, les besoins et actions requis pour atteindre les objectifs nationaux.

Elle est composée de quatre axes stratégiques qui se complètent: (i) Accélération, diversification et durabilité de la croissance ; (ii) Développement des infrastructures de soutien à la croissance ; (iii) Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages ; (iv) Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine. Il est donc intéressant d'analyser les orientations des fonds pour voir s'ils sont en adéquation avec les orientations fixées par le Plan d'Action Prioritaire (PAP) de la SCA2D.

La SCA2D 2015- 2019 a un coût estimé à 106,5 milliards KMF en moyenne et par an. Ce coût est revu, à la hausse, dans la SCA2D révisée couvrant la période 2018-2021, compte tenu des nouvelles ambitions du Gouvernement visant un objectif de « Comores émergentes en 2030 ». La capacité nationale annuelle moyenne de financement est de 54,4 milliards de KMF. Les ressources extérieures sont très importantes pour soutenir ces objectifs de développement.

Le Gouvernement a défini sa stratégie de mobilisation de ressources par l'implication des citoyens de l'intérieur et de l'extérieur. Le gap sera couvert par (i) la mobilisation de l'épargne nationale (ii) les émissions de titres publics (emprunts obligataires) et (iii) le mécanisme du partenariat public-privé.

En ce qui concerne les ressources extérieures, la mobilisation se fera aussi bien auprès des partenaires bilatéraux, multilatéraux traditionnels que de la coopération Sud-Sud et triangulaire. L'accent sera mis sur l'aide au commerce pour développer les compétences et les infrastructures liées au commerce afin d'accroître les échanges.

Les Comores privilégieront également une stratégie d'endettement prudente. Il est prévu aussi une forte mobilisation de dons pour financer les secteurs à caractère social, entre autres l'éducation, la santé et l'eau-assainissement.

ENGAGEMENT DES PTF PAR RAPPORT AUX AXES DE LA SCA2D

Axe de la SCA2D	Engagé (Millions KMF)	PAP 2017 (Millions KMF)	%
Axe 1 : Accélération, diversification et durabilité de la croissance	5 252	24 813,2	21%
Axe 2 : Développement des infrastructures de soutien à la croissance	28 341	23 427,8	121%
Axe 3 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages	15 606	40 908	38%
Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine	3 006	7 197,4	37%

5.1 RÉPARTITION DE L'AIDE PAR AXES DE LA SCA2D

AXE 1: ACCÉLÉRATION, DIVERSIFICATION ET DURABILITÉ DE LA CROISSANCE

L'axe 1 eu un total d'engagement de 5,6 milliards, le PNUD est le partenaire ayant eu les engagements les plus conséquents et le plus de projets sur cet axe (7).

La banque mondiale est seconde, avec 1,285 milliard 285 KMF engagés sur le projet SWIOFish. L'axe n'a recueilli que 23% du montant attendu par le PAP. Il est intéressant de remarquer qu'il n'avait recueilli également que 24% du montant attendu sur la période 2015-2016. Il manque par conséquent plus de 75% du montant attendu chaque année. Un manque de financement qui empêche sans nul doute d'atteindre le taux de croissance espéré au niveau national.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SUR L'AXE 1 DE LA SCA2D

Axe 1 : Accélération, diversification et durabilité de la croissance	Engagement (Millions KMF)
Agence Française de Développement (AFD)	243
Banque Mondiale	1286
SNU	2413
FAO	205
PNUD	2278
Union européenne	740
Total	5 252



5.1 RÉPARTITION DE L'AIDE PAR AXES DE LA SCA2D

AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN À LA CROISSANCE

L'axe 2 a bénéficié de fort engagement en 2017, avec un engagement total de 28 milliards KMF soit plus du double de la période 2015-2016 (10,8 milliards).

Sur les 13 projets qui se réfèrent à cet axe, 7 sont des projets liés au secteur de l'énergie et 6 autres sont des projets liés aux infrastructures routières. Le nombre conséquent de projets dans ces secteurs résulte du fait que le Gouvernement a fait de l'Énergie et des infrastructures routières les deux secteurs prioritaires de ces deux dernières années.

Une volonté politique qui a permis pour la première fois depuis la mise en place de la SCA2D d'obtenir pour un axe les engagements prévus par le PAP pour l'année.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SUR L'AXE 2 DE LA SCA2D

Axe 2: Développement des infrastructures de soutien à la	Engagement (Millions KMF)
Banque Mondiale	6 820
Banque Africaine de Développement	6 293
FADES	5 239
Inde	3 129
Union européenne	2588
Fonds du Sultanat d'Oman	2 176
Fonds saoudien	1 461
Fond Abu Dhabi	434
Fonds koweïtien	166
PNUD	51
Total	28 341

5.1 RÉPARTITION DE L'AIDE PAR AXES DE LA SCA2D

AXE 3 : RENFORCEMENT DE L'ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET À LA RÉSILIENCE DES MÉNAGES

L'axe 3 est celui comptabilisant le plus de projets avec 28 projets référencés. Pourtant l'ensemble de ces projets ne représente que 15,2 milliards sur les 40,9 milliards prévu par le PAP.

C'est de loin l'axe dans lequel l'aide est la plus fragmenté avec beaucoup de projets à faible montant.

L'AFD est le premier bailleur sur cet axe. L'agence française y consacre d'ailleurs 88% de ses engagements dans le pays à travers les projets de santé et d'adduction d'eau.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SUR L'AXE 3 DE LA SCA2D

Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages	Engagement (Millions KMF)
France	5 284
<i>AFD</i>	4 888
<i>SCAC</i>	369
SNU	2 965
<i>UNICEF</i>	2 114
<i>OMS</i>	562
<i>UNFPA</i>	176
<i>PNUD</i>	113
Union européenne	2 063
Fonds saoudien	1 987
Fonds koweïtien	1 537
Banque Mondiale	796
Total	15 604

5.1 RÉPARTITION DE L'AIDE PAR AXES DE LA SCA2D

AXE 4 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ET DES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE INSTITUTIONNELLE ET HUMAINE

L'axe 4 avec 2,677 milliards KMF est celui ayant le moins d'engagements. La BAD avec le projet PRCI comptabilise à lui seul 51% des engagements sur l'axe.

La France s'est engagée à hauteur de 776 millions KMF et 609 millions pour l'Union européenne.

ENGAGEMENT DES PARTENAIRES SUR L'AXE 4 DE LA SCA2D

Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine	Engagement (Millions KMF)
Banque Africaine de Développement	1 379
France	776
AFD	446
SCAC	330
Union européenne	609
PNUD	109
Fonds koweïtien	102
FADES	32
Total	2 677

5.2 DÉCAISSEMENTS PAR RAPPORT AUX AXES DE LA SCA2D

En matière de décaissement, l'axe 1, a un taux de décaissement de 70%. Le PNUD est le partenaire ayant décaissé le plus de fonds avec 2,778 milliards KMF. Cette somme représente 53% des sommes totales décaissées sur l'axe 1.

L'axe 2 est quant à lui celui qui a mobilisé le plus de fonds engagés et décaissés. Cet axe avec 18,8 milliards constitue à lui seul 52% des fonds décaissés sur l'année 2017 avec un taux de décaissement de 66%.

L'axe 3 est l'axe regroupant le plus de partenaires (11) et le plus de projets (28). Il a totalisé 12,27 milliards KMF et a eu 79% de taux de décaissement.

L'axe 4 de la SCA2D est non seulement l'axe qui a recueilli le moins de fonds, mais également celui où le taux de décaissement est le plus bas avec 52%.

DÉCAISSEMENTS DES PARTENAIRES SUR LES AXES DE LA SCA2D		
Axes de la SCA2D	Décaissements (en millions KMF)	Taux de décaissements (en %)
Axe 1 : Accélération, diversification et durabilité de la croissance	3 652	70%
Axe 2 : Développement des infrastructures de soutien à la croissance	18 799	66%
Axe 3 : Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience des ménages	12 395	79%
Axe 4 : Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine	1 549	52%
Total	33 317	67%

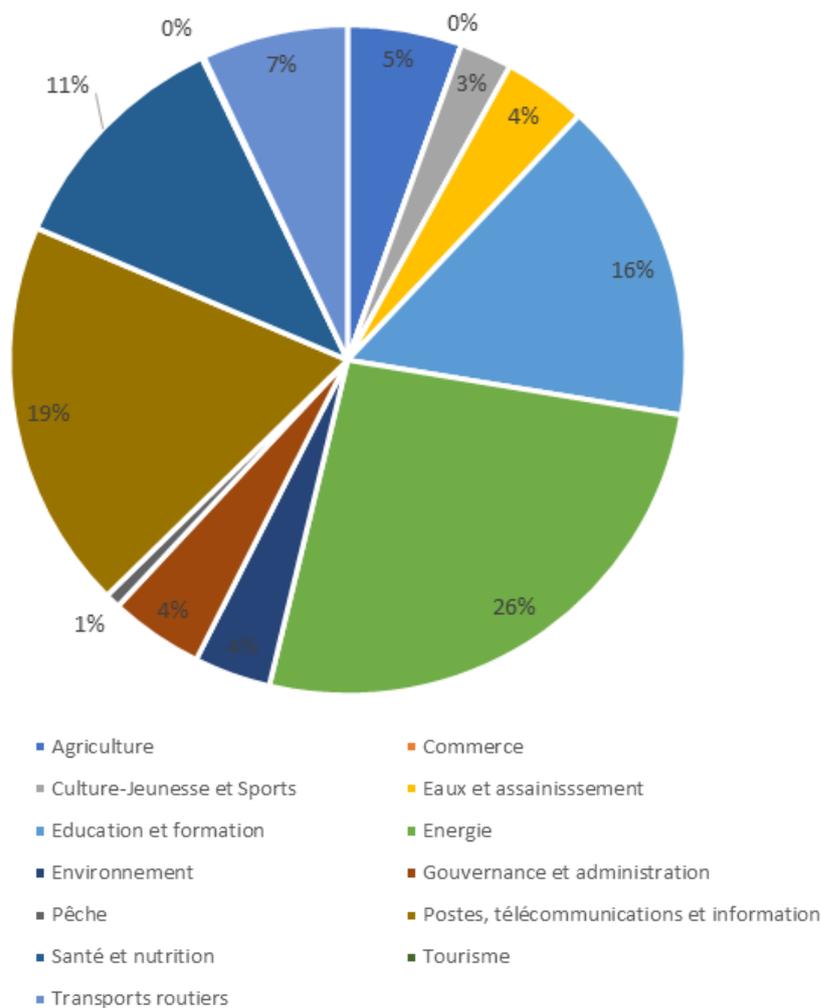


6. RÉPARATION SECTORIELLE DE L'AIDE

6.1 DÉCAISSEMENTS PAR SECTEUR

L'aide publique au développement par secteur est définie en fonction de la répartition des engagements de l'APD par secteur économique. L'aide a été répartie à travers les secteurs d'activité définis au niveau national.

En 2017, les partenaires aux développements se sont prononcés dans 13 secteurs économiques.



Le secteur ayant obtenu le plus de décaissement est le secteur de l'Énergie avec 9,4 milliards KMF décaissés. Il constitue à lui seul 26% des fonds décaissés en 2017.

Le secteur des télécommunications arrive en seconde position grâce au projet RCIP4 de la Banque mondiale avec 6,82 milliards décaissés. Ce secteur présente un taux de décaissement de 100% alors qu'il était que de 26% sur la période 2015-2016.

Tout comme sur la période 2013-2016, le secteur du tourisme est le moins bien loti. Il comptabilise seulement 40,77 millions de KMF engagés et 35 millions décaissés alors que le secteur constitue l'un des secteurs prioritaires de la stratégie nationale. Toutefois ceci peut être relativisé dans le sens où les projets enregistrés sont des projets visant la formation dans le secteur du Tourisme, mais de nombreux projets comme la construction de routes ou l'amélioration du secteur de l'Énergie contribue à améliorer le tourisme aux Comores.

Il est également important de souligner que le secteur a bénéficié d'importants fonds privés afin de rénover les infrastructures hôtelières.

6.2 RÉPARTITION DE L'AIDE PAR SECTEUR ET PAR PARTENAIRES

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR SECTEUR ET PAR

Secteurs / Partenaires	Engagement (millions KMF)
Agriculture	2 127
PNUD	1 921
FAO	205
Commerce	87
PNUD	89
Culture, jeunesse et sports	907
Chine	907
Eaux et assainissement	1 453
Agence Française de	1 453
Éducation et formation	5 295
Fonds koweïtien	737
Fonds saoudien	1 988
SACC - Ambassade de	369
UNICEF	669
Union européenne	1 901
Énergie	9 449
Banque Africaine de	283
FADES	5 239
Fond Abu Dhabi	434
Fonds du Sultanat d'Oman	364
Inde	3 129
PNUD	51
Environnement	1 228
Agence Française de	147
PNUD	665
Union européenne	415

Gouvernance et administration	1 261
Agence Française de	198
Banque Africaine de	492
FADES	32
Fonds koweïtien	102
PNUD	18
SACC - Ambassade de	324
UNFPA	124
Union européenne	295
Pêche	263
Banque Mondiale	263
Postes, télécommunications	6 820
Banque Mondiale	6 820
Santé et nutrition	4 249
Agence Française de	1 022
Banque Mondiale	630
Fonds koweïtien	801
PNUD	105
UNFPA	50
UNICEF	1 109
OMS	532
Tourisme	35
PNUD	35
Transports routiers	2 529
Banque Africaine de	266
Fonds koweïtien	199
Fonds saoudien	1 460
Union européenne	603
Total	36 193

Le secteur de la gouvernance et le secteur de la santé sont les secteurs mobilisant le plus de partenaires avec respectivement 8 et 7 partenaires au développement.

Le PNUD est le partenaire couvrant le plus de secteurs. Il intervient dans 7 secteurs d'activité au total (Agriculture, Commerce, Énergie, Environnement, Gouvernance, Santé et nutrition et Tourisme).

Le secteur de l'eau et de l'assainissement est exclusivement couvert par l'AFD avec un décaissement total de 1,445 milliards KMF.

7. RÉPARTITION SPATIALE DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

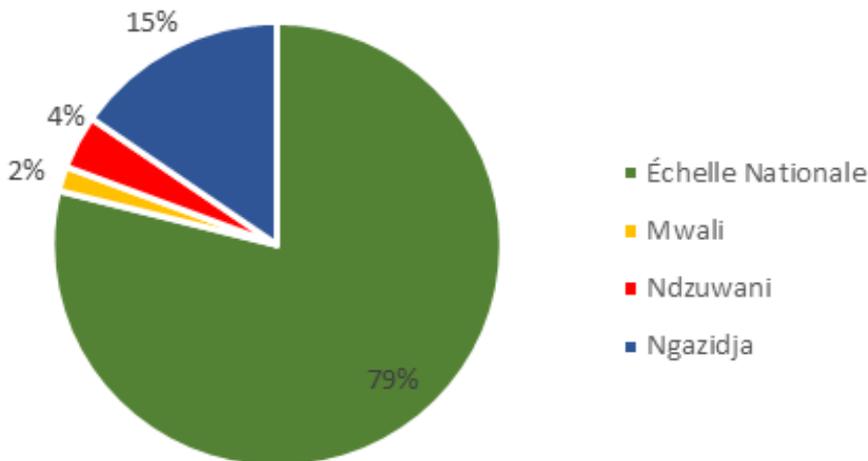
■ RÉPARTITION PAR ÎLE DE L'AIDE ■

L'APD en Union des Comores est majoritairement distribuée à l'échelle nationale. Un total de 28,6 milliards KMF a été délivré de cette manière.

Les projets géolocalisés sur l'île de Ngazidja ont connu un décaissement à hauteur de 5,5 milliards KMF. Ce sont des projets de réhabilitation de route, d'adduction d'eau, de la construction du stade de Malouzini et de la construction de la centrale à fuel lourd.

Sur l'île de Nzuwani, ce sont également des projets de réhabilitation routière et d'adduction d'eau comme le projet de réhabilitation de la route Sima-Moya et le projet d'approvisionnement en eau de l'agglomération de Domoni.

L'île de Mohéli quant à elle, en plus des projets d'adduction d'eau et de réhabilitation routière, bénéficie du projet d'appui au développement du Parc de marin.



8. RÉPARTITION PAR ZONE DE COOPÉRATION

En Union des Comores, il existe une subdivision des partenaires par zone de coopération réalisée par le Ministère des Affaires étrangères.

Ces zones sont : l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, l'Europe et la zone de coopération multilatérale. La zone Asie est la zone à avoir octroyé le plus de fonds.

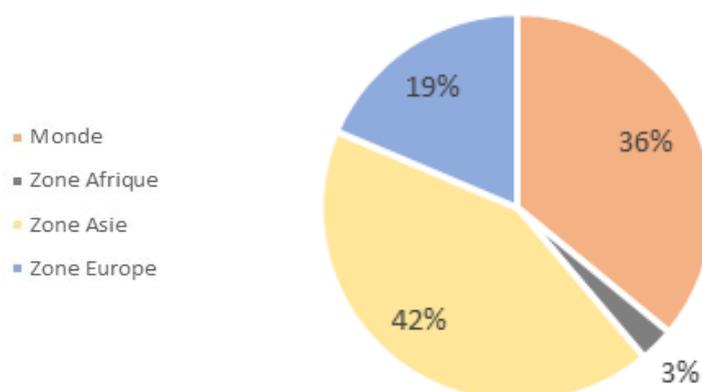
Ceci s'explique par la multiplication des partenaires arabes notamment les fonds saoudiens, koweïtiens, émiratis et omanais et par le projet de centrale à fuel lourd financé par l'Inde. Ces fonds représentent 42% des fonds décaissés.

La zone Europe a comptabilisée 6,35 milliards KMF soit 19% des sommes totales décaissés.

La zone Afrique ferme la marche avec 3% des sommes décaissés.

DÉCAISSEMENT DES PARTENAIRES PAR ZONE DE COOPÉRATION BAILLEUR

Zone de coopération	Décaissés (millions KMF)
Monde	13 034
Zone Afrique	1 040
Zone Asie	15 392
Zone Europe	6 727
Zone Amérique	-



9. RÉPARTITION DE L'AIDE PAR TYPE DE PROJETS

La répartition de l'aide par type de projets nous montre une très forte proportion de projets d'assistance technique et de renforcement de capacités.

Sur les 65 projets référencés, 22 projets sont des projets d'assistance technique et 17 de renforcement des capacités.

En revanche, contrairement aux années précédentes les fonds octroyés aux projets d'infrastructures et de fournitures sont plus élevés.

Ceci s'explique par les montants conséquents engagés dans ces projets en 2017 notamment pour la construction d'infrastructures routières et la fourniture de divers matériaux pour le secteur de l'Énergie.

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS ET DÉCAISSEMENTS PAR TYPE DE PROJET

Type de projet	Nb. de projets	Montants engagés	Montants décaissés
<i>Assistance technique</i>	22	8 136	5 011
<i>Études</i>	4	1 411	1 243
<i>Fournitures</i>	9	16 604	14 767
<i>Renforcement des</i>	17	6 268	4 587
<i>Travaux D'Infrastructures</i>	13	20 043	10 586
Total général	65	52 492	36 193

9. RÉPARTITION DE L'AIDE PAR TYPE DE PROJETS

Les projets d'infrastructures sont plus fréquents chez les partenaires bilatéraux tandis que les projets d'assistance technique et de renforcement de capacités sont plus importants chez les partenaires multilatéraux.

Près de 75% des projets portés par les partenaires multilatéraux sont dans ces catégories.

En termes de fonds réellement décaissés, les partenaires bilatéraux ont consacré en 2017 65% des fonds pour des travaux d'infrastructures (Routes, adduction d'eau, infrastructures sportives et bâtiments) tandis que les partenaires multilatéraux se sont plutôt focalisés sur les projets de fourniture notamment énergétiques et ceux liés aux technologies de l'information et de la communication.

RÉPARTITION DE L'AIDE SELON LE TYPE DE PARTENAIRE

Type de projet	Nb. de projets	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Décaissement (en %)
Bilatéraux				
Assistance technique	6	926	614	66%
Études	2	1 000	1 000	100%
Fournitures	2	1 626	1 022	63%
Renforcement des	7	998	960	96%
Travaux d'Infrastructures	11	13 750	10 037	73%
Total	28	18 300	13 633	74%
Multilatéraux				
Assistance technique	19	6 971	4 508	65%
Études	2	411	358	87%
Fournitures	7	14 978	13 745	92%
Renforcement des	10	5 302	3 653	69%
Travaux d'Infrastructures	2	6 293	549	9%
Total	40	33 955	22 813	67%
Total général	67	52 492	36 193	69%

A large crowd of young people, mostly of African descent, wearing blue shirts. They are looking upwards and to the right with expressions of hope and anticipation. The background is slightly blurred, suggesting an outdoor setting. A dark grey rectangular box is overlaid on the center of the image, containing the title text. A green vertical bar is on the left side of the image.

PARTIE II

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR RAPPORT AUX ODD

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR RAPPORT AUX ODD

Les Objectifs de développement durable sont les 17 objectifs établis par les États membres des Nations unies en 2015 et sont rassemblés dans l'Agenda 2030.

Ils tiennent compte autant de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable que de la paix et la sécurité et intègrent pour la première fois l'éradication de la pauvreté et le développement durable dans un dispositif commun.

Les ODD doivent être atteints par tous les États membres de l'ONU d'ici à 2030. Cela signifie que tous les pays sont appelés à relever conjointement les défis urgents de la planète.

L'Union des Comores a elle aussi à l'instar des autres pays membres des Nations unies adhéré à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

La révision de la SCA2D a permis d'aligner le cadre de planification national aux ODD et à l'Agenda 2030 pour le développement durable. Cet alignement des ODD à la SCA2D s'est établi en priorisant les cibles des ODD que les différents programmes d'actions contenus dans la stratégie permettront d'atteindre.

Cette priorisation des cibles des ODD a été possible grâce à un ensemble de travaux menés pour assurer une articulation du contexte national à l'Agenda 2030 et aux priorités gouvernementales.

En effet, les missions MAPS et RIA ont permis une intégration de l'agenda 2030 au niveau de la stratégie nationale ainsi qu'une meilleure orientation des ressources vers les domaines prioritaires. Nous allons donc dans ce chapitre analyser l'APD comorienne à travers les ODD.

2. CORRESPONDANCE ENTRE LES ODD, LA SCA2D ET LES SECTEURS

L'articulation des différents ODD avec la stratégie nationale permet de dresser un tableau de correspondances des différents ODD avec les axes de la SCA2D.

Nous pouvons également mettre en relation les différents ODD avec les secteurs d'activités nationales.

		Santé et nutrition
	 	Agriculture Santé et nutrition
		Santé et nutrition
	 	Éducation et formation Gouvernance et administration
		Gouvernance et administration
		Eaux et assainissement
		Énergie
	 	Commerce Gouvernance et administration
	 	Transport routier Transports aériens
	   	Postes, télécommunications et information Tous les secteurs
		Urbanisme, Habitat et décentralisation
		Agriculture Santé et nutrition
		Environnement
		Environnement Pêche
		Environnement

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

17 OBJECTIFS POUR TRANSFORMER NOTRE MONDE



RÉPARTITION DE L'AIDE PAR AXE DE LA SCA2D ET PAR SECTEUR

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR AXE DE LA SCA2D ET PAR SECTEUR

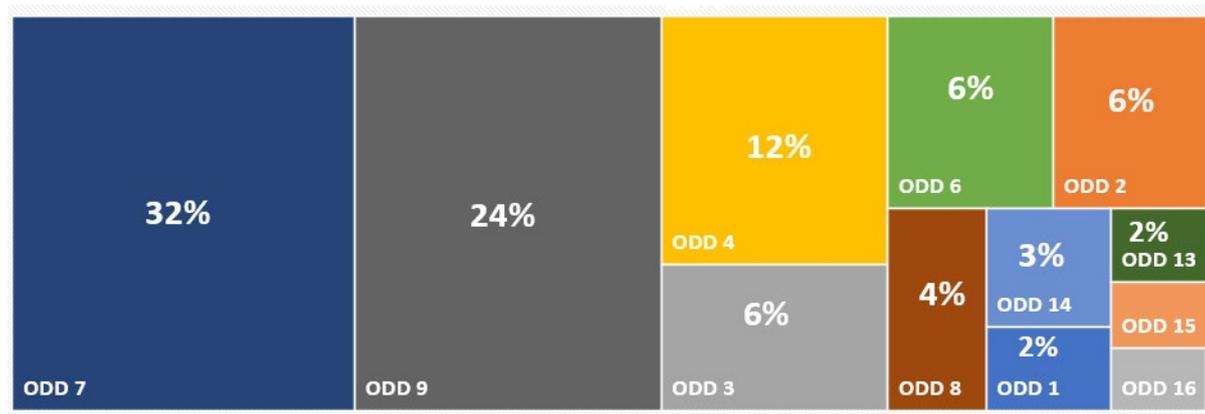
Axe/Secteur	Engagement (en millions de KMF)	Taux de décaissements / (en %)	Axe/Secteur	Engagement (en millions de KMF)	Taux de décaissements (en %)
ODD 1			ODD 8		
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	1 058	875	Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et humaine	2 159	1022
Santé et nutrition	1 058	875	Commerce	90	89
ODD 2			Gouvernance et administration	2 069	933
Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance	2 277	2127	ODD 9		
Agriculture	2 277	2127	Axe 2: Développement des infrastructures de soutien à la croissance	11 417	9350
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	801	801	Postes, télécommunications et information	6 820	6820
Santé et nutrition	801	801	Transports routiers	4 597	2529
ODD 3			Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	1 000	907
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	3 398	2677	Culture-Jeunesse et Sports	1 000	907
Gouvernance et administration	105	105	ODD 11		
Santé et nutrition	3 293	2573	Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et	79	79
ODD 4			Gouvernance et administration	79	79
Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance	41	35	ODD 13		
Tourisme	41	35	Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance	740	415
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	6 069	5663	Environnement	740	415
Éducation et formation	6 069	5663	ODD 14	1 529	410
Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et	32	32	Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance	1 529	410
Gouvernance et administration	32	32	Environnement	243	147
ODD 5			Pêche	1 286	263
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	19	19	ODD 15		
Gouvernance et administration	19	19	Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance	665	665
ODD 6			Environnement	665	665
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la résilience	3 259	1453	ODD 16		
Eaux et assainissement	3 259	1453	Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience institutionnelle et	737	417
ODD 7			Gouvernance et administration	737	417
Axe 2: Développement des infrastructures de soutien à la croissance	16 923	6371			
Énergie	16 923	6371			

3. RÉPARTITION DE L'AIDE EN TERMES D'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AUX ODD

En 2017, l'ODD 7, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable est celui qui a mobilisé le plus d'engagements avec 16,92 milliards KMF engagés. Il a regroupé de nombreux projets avec des montants élevés pour notamment l'achat et l'importation de groupes électrogènes et la construction de la centrale à fuel lourd.

L'ODD 9, mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation est arrivé en seconde position. Comme mentionné dans le tableau de correspondance des ODD, il regroupe de nombreux secteurs comme celui des transports, de l'urbanisme ou encore des télécommunications. Il a enregistré 12,417 milliards de fonds engagés.

L'ODD 4, veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie arrive en troisième position avec 5,8 milliards KMF. Il comptabilise la majeure partie des montants engagés dans des projets de renforce

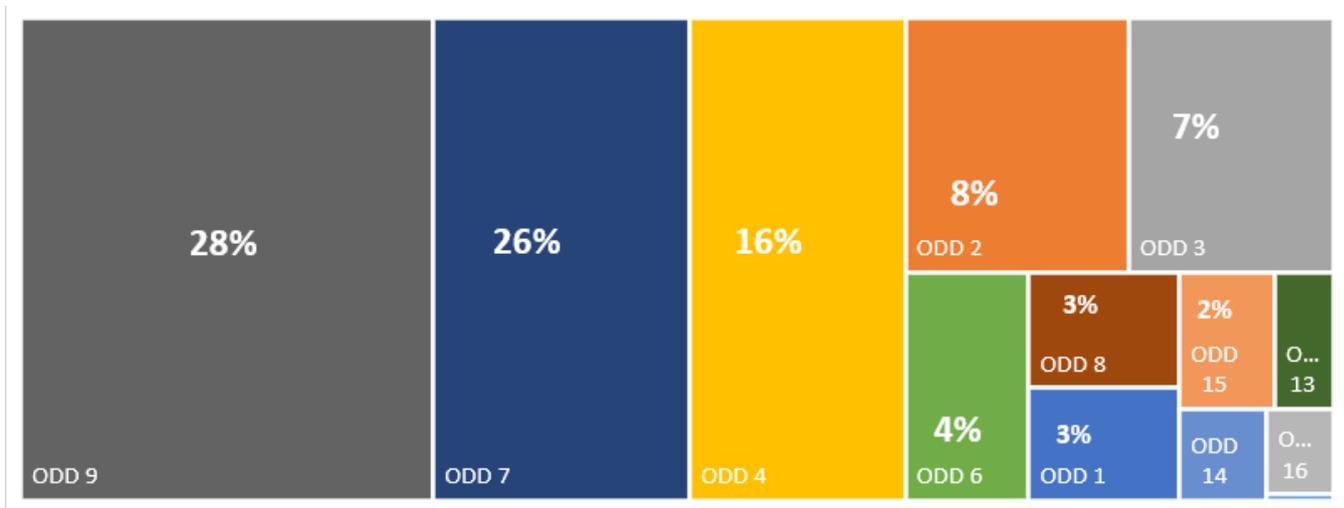


4. RÉPARTITION DE L'AIDE EN TERMES DE DÉCAISSEMENTS PAR RAPPORT AUX ODD

En termes de décaissements, c'est l'ODD 9 qui a enregistré les fonds les plus élevés avec un total de 10,26 milliards KMF et un taux de décaissement de 83%.

L'ODD 7 qui avait enregistré le plus d'engagements a souffert d'un faible taux de décaissement (56%) et a enregistré un décaissement total de 9,45 milliards KMF.

L'ODD 4 avec un montant total décaissé de 5,35 milliards reste en troisième position par rapport aux engagements et enregistre un taux de décaissement de 92%.



5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.1 Répartition de l'APD de l'ODD 1 par bailleur

L'ODD 1 est consacré à la thématique « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » :

Il vise à mettre à l'écart la pauvreté et lutter contre les inégalités sous toutes ses formes et partout dans le monde. Il se compose de sept sous-objectifs ciblant : la lutte contre la pauvreté, l'accès aux services de base, la réduction de la proportion de travailleurs pauvres et des personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les enfants.

> Éliminer complètement l'extrême pauvreté et la pauvreté sous toutes ses formes

> Assurer pour tous (notamment les plus vulnérables) les mêmes droits aux ressources économiques et ainsi que l'accès aux services de base.

> Renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et vulnérabilité aux chocs et catastrophes de tous genres

> Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national

5.1.1 Réalisations financières

Bien que cet ODD peut être identifié dans un grand nombre de projets, il a été financé principalement par la Banque mondiale notamment à travers le projet de Filets Sociaux de Sécurité et l'UNICEF grâce à des appuis transversaux. La Banque mondiale a participé à hauteur de 72% en 2017 pour la réalisation de cet

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD1 PAR BAILLEUR			
PTF	Montants engagés (Millions)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total
ODD 1			
Banque mondiale	796	630	72%
UNICEF	261	245	39%
Total	1 058	875	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

Répartition de l'APD de l'ODD 2 par bailleur

L'ODD 2 est consacré à la thématique « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ».

Il vise à éradiquer la faim et la malnutrition en garantissant l'accès à une alimentation sûre, nutritive et suffisante pour tous. Il appelle à la mise en place de systèmes de production alimentaire et de pratiques agricoles durables et résilients.

L'ODD2 ne pourra être atteint que si les cibles de plusieurs autres ODD sont également atteintes.

Il propose huit cibles ambitieuses, pour répondre aux grands enjeux mondiaux de la pauvreté, de façon intégrée :

> Éliminer la faim et faire en sorte que chacun (notamment les plus vulnérables) ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.

> Mettre fin à toutes les formes de malnutrition et réaliser d'ici 2025 les objectifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans

> Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes

> Préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiques et des espèces sauvages apparentées

5.2.1 Réalisations financières

L'ODD 2 a rassemblé 3 partenaires au développement, le PNUD avec 4 projets et un montant total décaissés de 1,92 milliard KMF. Le fonds koweïtien à travers le projet de sécurité alimentaire et le FAO avec 4 projets, mais avec des montants relativement modestes qui totalisent un décaissement de 205 millions KMF.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD2 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total
ODD 2			
SNU	2 277	2 126	73%
PNUD	2 072	1 921	66%
FAO	205	205	7%
Fonds koweïtien	801	801	27%
Total	3 078	2 928	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.3. Répartition de l'APD de l'ODD 3 par bailleur

L'ODD 3 a pour objectif d'assurer la santé et le bien-être de tous, en améliorant la santé procréative, maternelle et infantile, en réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.

Ces enjeux sanitaires pourront être réalisés en mettant en place des systèmes de prévention visant la réduction des comportements déviants ainsi que tout facteur de risque pour la santé, d'assurer un accès universel à une couverture médicale et aux services de santé et améliorer la gestion des risques sanitaires.

5.3.1 Réalisations financières

L'ODD 3 regroupe 5 partenaires, la plupart sont multilatéraux. L'AFD est le partenaire à avoir décaissé le plus de fonds pour atteindre cet objectif avec 1,22 milliard KMF à travers le projet PASCO2 et PASCO3.

L'UNICEF a quant à lui décaissé 864 millions KMF grâce au programme Protection et inclusion et suivi et développement de l'enfant. L'OMS et l'UNFPA ont également contribué à la réalisation de l'ODD 3.

Il existe 13 cibles élaborées qui vont dans ce sens :

- > Assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative.
- > Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle.
- > Faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100000 naissances vivantes
- > Éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans
- > Réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD3 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total
ODD 3			
SNU	1 658	1 551	62%
OMS	562	532	20%
UNFPA	157	155	6%
UNICEF	939	864	32%
AFD	1 626	1 022	38%
Total	3 398	2 677	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.4. Répartition de l'APD de l'ODD 4 par bailleur

L'ODD 4 vise à garantir l'accès à tous et toutes à une éducation équitable, gratuite et de qualité à travers toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les revenus. L'ODD4 appelle aussi à la construction et à l'amélioration des infrastructures éducatives, à l'augmentation du nombre de bourses d'études supérieures et du nombre d'enseignants qualifiés.

> Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité.

5.4.1 Réalisations financières

L'ambition du Gouvernement est de faire en sorte que les systèmes éducatifs (formation professionnelle et recherche scientifique) puissent être un puissant vecteur des transformations économiques, sociales et technologiques.

De ce fait, l'ODD4 se situe en bonne place dans les actions des donateurs ce qui s'est traduit en 2017 par un appui à hauteur de 5,73 milliards KMF décaissés.

> Faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement de qualité et d'un coût abordable

> Augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'obtention d'un travail décent

> Éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

> Veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes sachent lire, écrire et compter

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD4 PAR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 4			
Fonds saoudien	1 988	1 988	35%
Union européenne	2 063	1 901	33%
Fonds koweïtien	737	737	13%
SNU	954	704	13%
PNUD	41	35	1%
UNICEF	913	669	12%
SCAC	369	369	6%
FADES	32	32	1%
Total	3 078	2 928	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.5. Répartition de l'APD de l'ODD 5 par bailleur

L'ODD 5 est spécifiquement dédié à l'autonomisation des filles et des femmes. Il concerne l'égalité entre les sexes et vise à mettre fin à toutes les formes de discriminations et de violences contre les femmes et les filles.

Les cibles définies concernent : la lutte contre les discriminations et contre les violences faites aux femmes, l'accès des femmes à des fonctions de direction et de décision et l'accès universel aux droits sexuels et reproductifs. Il agit en interrelation avec les 16 autres ODD : il permet la conception et la mise en œuvre de toutes les politiques publiques au prisme du genre et encourage la mise en place de politiques dédiées à la lutte contre les inégalités qui subsistent et nécessitent des mesures positives en faveur des femmes.

5.5.1 Réalisations financières

L'ODD 5 a reçu 19 millions KMF de la part de l'UNFPA à travers le programme genre et égalité.

Cet objectif propose neuf cibles pour :

- > Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et politique.
- > Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles
- > Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD5 PAR BAILLEUR			
PTF	Montants engagés (Millions)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total
ODD 5			
UNFPA	19	19	100%
Total	19	19	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.4. Répartition de l'APD de l'ODD 6 par bailleur

L'ODD 6 est consacré à la thématique « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau ».

Le sixième objectif vise un accès universel et équitable à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement d'ici 2030, en particulier pour les populations vulnérables. Il propose huit cibles qui visent à :

> Assurer l'accès universel et l'équitable à l'eau potable, à un coût abordable

> Assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats

> Améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses

> Augmenter l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et d'approvisionner en eau douce

> Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

5.6.1 Réalisations financières

Les fonds décaissés pour cet ODD étaient de 1,45 milliards KMF en 2017. L'AFD est le seul partenaire à participer à la réalisation de cet objectif grâce à des projets d'adduction d'eau se situant sur l'ensemble des îles.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD6 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total
ODD 6			
AFD	3 259	1 453	100%
Total	3 259	1 453	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.5. Répartition de l'APD de l'ODD 7 par bailleur

L'ODD 7 est consacré à la thématique « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable ». Le septième ODD est au centre de défis majeurs d'aujourd'hui, mais aussi des opportunités de demain.

Qu'il s'agisse de lutter contre le changement climatique bien sûr, mais aussi de développer les emplois, les logements, les connexions, la sécurité, la production de nourriture et l'accès de tous à une énergie durable. Il propose cinq cibles pour répondre à cet ambitieux objectif.

5.7.1 Réalisations financières

Cet ODD a regroupé le plus de partenaires en 2017. Le FADES à travers l'achat et l'importation de groupes électrogènes et le projet d'appui au secteur électrique comptabilisé 55% des fonds décaissés.

L'Inde a contribué à 33% grâce au projet de construction d'une centrale à fuel lourd. D'autres bailleurs se sont engagés avec des montants conséquents, mais le taux de décaissement s'est révélé de manière générale très bas.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD7 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 7			
FADES	5 239	5 239	55%
Fond Abu Dhabi	434	434	5%
Fonds du Sultanat	2 177	364	4%
BAD	5 945	283	3%
Inde	3 129	3 129	33%
Total	16 924	9 448	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.8 Répartition de l'APD de l'ODD 8 par bailleur

L'ODD 8 vise à éradiquer le travail indigne et à assurer une protection de tous les travailleurs. Il promeut le développement d'opportunités de formation et d'emploi pour les nouvelles générations, accompagnée d'une montée en compétences sur les emplois "durables". L'ODD8 prévoit également une coopération internationale renforcée pour soutenir la croissance et l'emploi décent et à la mise en place de stratégie pour l'emploi des jeunes.

Douze cibles ont été proposées qui visent notamment à :

> Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7%.

> Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation

> Parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

> Elaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.

5.8.1 Réalisations financières

L'APD allouée à cet ODD s'est élevée à 2,16 milliards en 2017 et a mobilisé 4 partenaires.

La BAD a comptabilisé 51% des décaissements sur cet objectif avec 492 millions KMF décaissés suivi par la France et le Koweït avec respectivement 321 millions KMF et 102 millions KMF.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD8 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 8			
BAD	1 379	492	51%
France	569	321	35%
AFD	446	198	22%
SACC	123	123	13%
Fonds koweïtien	102	102	10%
Total	2 049	915	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.9. Répartition de l'APD de l'ODD 9 par bailleur

L'ODD 9 est consacré à la thématique « Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable et encourager l'innovation ». Il promeut l'essor résilient et durable d'infrastructures, de l'industrialisation et de l'innovation. Ces secteurs doivent en effet être un moteur pour le recul de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de vie, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. L'ODD9 appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries et en encourageant l'innovation et la recherche scientifique.

été et l'amélioration de la qualité de vie, tout en ayant un impact mineur sur l'environnement. L'ODD9 appelle à favoriser un appui financier, technologique et technique des industries et en encourageant l'innovation et la recherche scientifique.

5.9.1 Réalisations financières

L'ODD 9 a mobilisé 10,26 milliards en 2017 grâce à l'apport de 6 partenaires.

La Banque mondiale est le bailleur à avoir été le plus actif sur cet objectif avec 6,82 milliards KMF décaissés suivi par l'Arabie saoudite avec 1,46 milliard KMF et la Chine 907 avec millions KMF.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de renforcer la coopération internationale dans la recherche et le développement. Il propose huit cibles qui vise notamment à :

> Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain

> Accroître l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD9 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 9			
Banque Mondiale	6 820	6 820	66%
Fonds saoudien	1 461	1 461	14%
Chine	1 000	907	9%
Union européenne	2 588	603	6%
BAD	349	266	3%
Fonds koweïtien	199	199	2%
Total	12 417	10 256	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.10 Répartition de l'APD de l'ODD 11 par bailleur

L'ODD 11 vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

Il regroupe 10 cibles notamment :

> Assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.

> Renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

5.10.1 Réalisations financières

L'ODD 11 a enregistré 79 millions KMF grâce au Programme d'appui à la société civile financé par la SCAC.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD11 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 11			
SCAC - Ambassade	79	79	100%
Total	79	79	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.12 Répartition de l'APD de l'ODD 14 par bailleur

L'ODD 14 promeut la conservation et l'exploitation durable des écosystèmes marins et côtiers, selon trois ambitions fondatrices :

une gestion plus durable des ressources via la préservation de 10 % des zones marines et côtières, la lutte contre la surpêche et la pêche illicite ; l'accélération des recherches scientifiques et du transfert de techniques pour renforcer la résilience des écosystèmes et réduire au maximum l'acidification des océans ; la conception de la gestion durable des ressources marines comme une opportunité de développement économique et touristique pour les petits États insulaires et les pays les moins avancés.

5.12.1 Réalisations financières

Le volume de décaissement de l'ODD 14 en 2017 était de 410 millions KMF. La Banque mondiale est le principal donateur avec 64% des fonds suivis par l'AFD avec 36%.

Il propose dix cibles pour répondre à ce défi afin de :

- > Prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments
- > Gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation.
- > Faire mieux bénéficier le pays des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD14 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 14			
Banque Mondiale	1 286	263	64%
AFD	243	147	36%
Total	2 049	915	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.11. Répartition de l'APD de l'ODD 13 par bailleur

L'ODD 13 est consacré à la thématique «Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions».

Il vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation des pays face aux aléas et catastrophes climatiques avec un focus sur le renforcement des capacités des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement comme les Comores.

Il propose 5 cibles ambitieuses afin de :

> Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et catastrophes naturelles liées aux climats.

> Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

> Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et les systèmes d'alerte rapide

5.11.1 Réalisations financières

L'ODD 13 a enregistré 829 millions KMF grâce à l'Union européenne avec le projet d'Appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au Changement Climatique et au PNUD avec le projet de Renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de l'environnement pour atteindre les objectifs des conventions de Rio.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD13 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 13			
Union européenne	740	415	84
PNUD	89	81	16
Total	829	496	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.11. Répartition de l'APD de l'ODD 13 par bailleur

5.11.2 Réalisations techniques

Le Programme Alliance Mondiale Contre le Changement climatique (AMCC-Comores), financé par l'Union Européenne, forme 130 décideurs politiques et acteurs de la société civile afin de mieux planifier, concevoir et mettre en œuvre des programmes de développement nationaux et locaux adaptés et résilients au changement climatique. Il a également permis les réalisations suivantes:

1) Des outils de gestion de données, de capitalisation et de diffusion des informations sur le Changement Climatique sont développés et partagés :

- Une cartographie de l'habitat, des infrastructures et des réseaux de communication qui permet d'évaluer et de localiser les populations les plus vulnérables a été élaborée.
- Une cartographie des écosystèmes qui contribuent à la résilience au changement climatique dans un contexte insulaire a été élaborée. Une grande partie de ces systèmes sont localisés dans les zones côtières.

• Une cartographie des risques tel la submersion marine, les inondations et l'érosion côtière a été élaborée.

2) Appuyer la production d'outils et le partage d'informations géographiques relatives au changement climatique :

- Une formation qui s'adressait au personnel de l'ensemble des institutions en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la sécurité civile, des statistiques démographiques, des pêches, de l'agriculture, de la forêt et de l'environnement a été effectuée.

3) Cartographie des risques liés au changement climatique :

- Les cadres techniques des services de gestionnaires de données cartographiques ont été formés.

4) Appuyer la capitalisation et le partage des expériences et données dans le domaine du changement climatique :

- Les Centres de documentation de l'INRAP et du CNDRS ont été réhabilités et équipés ,et les bibliothécaires ont été formés.

- Les données SIG produites par le programme AMCC-Comores ont été largement distribuées aux participants des formations SIG. Avant chaque fin de mission, la dernière version des données SIG a été transmise à la DGEF, au CATI-DGSC, à l'UDC-Herbier et à tous les partenaires du projet.

- Les documents sur la mise en place de l'Observatoire National sur le Climat sont validés

5) Des actions pilotes locales résilientes vis-à-vis du CC et les conditions de vies des populations vulnérables sont développés

- Les 11 projets pilotes sont exécutés à 60%.

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.13. Répartition de l'APD de l'ODD 15 par bailleur

L'ODD 15 vise à mettre en place une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts et montagnes) en préservant la biodiversité et les sols et limitant les impacts de long terme des catastrophes naturelles.

L'ODD15 souligne l'importance de protéger les espèces menacées via une coopération internationale renforcée pour lutter contre le braconnage et le trafic et mettre en place des mesures de contrôle, voire d'éradication, d'espèces exotiques envahissantes néfastes pour les écosystèmes.

5.13.1 Réalisations financières

L'APD en faveur de l'ODD 15 s'est élevée 1,1 milliard KMF, et a été apportée par le PNUD.

Cette contribution est loin d'être à la hauteur pour répondre aux attentes de cet ODD d'où la nécessité de mobiliser d'autres bailleurs afin de trouver une solution à ce défi majeur.

> Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêts, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement

> Intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

> Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes (forêts, zones humides, montagnes, zones arides)

> Prendre d'urgence des mesures énergétiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD15 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 15			
PNUD	1 111	682	100%
Total	1111	682	100%

5. RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD ET PAR BAILLEUR

5.14 Répartition de l'APD de l'ODD 16 par bailleur

L'ODD 16 est consacré à la thématique «Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous».

Il concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix.

Pour les Comores les enjeux majeurs renvoient essentiellement aux questions de justice et d'efficacité des institutions. Il définit douze cibles afin de:

- > Promouvoir l'état de droit et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité
- > Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes
- > Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux
- > Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

5.14.1 Réalisations financières

L'ODD 16 a mobilisé 3 partenaires avec un décaissement total de 474 millions KMF.

L'UE a contribué à hauteur de 62%, la SCAC à 26% et le PNUD à 12%.

RÉPARTITION DE L'APD DE L'ODD16 PAR BAILLEUR

PTF	Montants engagés (Millions KMF)	Montants décaissés (Millions KMF)	Part du PTF par rapport au montant total décaissé
ODD 16			
Union européenne	609	295	62%
SACC -	128	122	26%
PNUD	58	57	12%
Total	795	474	100%

6. RÉPARTITION DES ODD PAR BAILLEUR

Les ODD ont mobilisé l'ensemble des partenaires au développement des Comores.

Le PNUD est le partenaire à s'impliquer dans le plus d'ODD. En effet, le programme des Nations Unies intervient dans 6 ODD pour un montant total de 2,89 milliards KMF.

RÉPARTITION DE L'APD DES ODD PAR BAILLEUR

Axe/Secteur	Engagement (en millions de KMF)	Taux de décaissements (en %)	Part de l'ODD par rapport au montant total
AFD	5 574	2 820	
ODD 3	1 626	1 022	36%
ODD 6	3 259	1 453	52%
ODD 8	446	198	7%
ODD 14	243	147	5%
BAD	7 672	1 040	
ODD 7	5 945	283	27%
ODD 8	1 379	492	47%
ODD 9	349	266	26%
Banque Mondiale	8 903	7 713	
ODD 1	796	630	8%
ODD 9	6 820	6 820	88%
ODD 14	1 286	263	4%
CHINE			
ODD 9	1 000	907	100%
FADES	5 271	5 271	
ODD 4	32	32	1%
ODD 7	5 239	5 239	99%
FAO			
ODD 2	205	205	100%

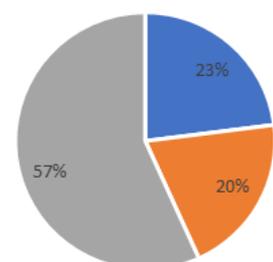
Fond Abu Dhabi			
ODD 7	434	434	100%
Fonds du Sultanat d'Oman			
ODD 7	2 177	364	100%
Fonds koweïtien			
ODD 2	801	801	44%
ODD 4	737	737	40%
ODD 8	102	102	6%
ODD 9	199	199	11%
Fonds saoudien	3 448	3 448	
ODD 4	1 988	1 988	58%
ODD 9	1 461	1 461	42%
Inde			
ODD 7	3 129	3 129	100%
OMS			
ODD 3	562	532	100%
PNUD	3 051	2 885	
ODD 2	2 072	1 921	67%
ODD 3	113	105	4%
ODD 4	41	35	1%
ODD 7	51	51	8%
ODD 8	109	107	6%
ODD 15	665	665	23%
SACC - Ambassade de France	699	692	
ODD 4	79	79	53%
ODD 8	128	122	18%
ODD 11	369	369	11%
ODD 16	123	123	18%
UNFPA	176	174	
ODD 3	157	155	89%
ODD 5	19	19	11%
UNICEF	2 114	1 778	
ODD 1	261	245	14%
ODD 3	939	864	49%
ODD 4	913	669	38%
Union Européenne	6 000	3 214	
ODD 13	740	415	13%
ODD 16	609	295	9%
ODD 4	2 063	1 901	59%
ODD 9	2 588	603	19%

7. RÉPARTITION DES ODD PAR ÎLE

Sur l'île de Mwali, c'est l'ODD 7 qui a mobilisé le plus de fonds avec 364 millions KMF décaissés. L'ODD 14 et l'ODD 6 arrivent en seconde position avec respectivement 147 millions et 130 millions de KMF décaissés.

RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD SUR L'ÎLE DE MWALI

ODD	Engagement	Décaissement	Taux de décaissement
ODD 6	787	130	16%
ODD 7	2 177	364	17%
ODD 14	243	147	61%
Total	3 207	641	20%

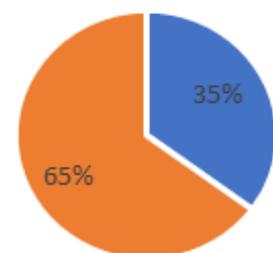


■ ODD 14 ■ ODD 6 ■ ODD 7

Sur l'île de Ndzouani, c'est l'ODD 7 qui a mobilisé le plus de fonds avec 903 millions KMF décaissés. L'ODD 6 arrive en seconde position avec 487 millions de KMF décaissés.

RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD SUR L'ÎLE DE NDZOUANI

ODD	Engagement	Décaissement	Taux de décaissement
ODD 6	785	487	62%
ODD 7	986	903	92%
Total	1772	1391	79%

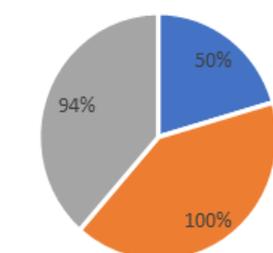


■ ODD 6 ■ ODD 9

Sur l'île de Ngazidja, c'est l'ODD 7 qui a mobilisé le plus de fonds avec 3,13 milliards KMF décaissés. L'ODD 9 arrive quant à lui en seconde position avec 1,54 milliard KMF décaissés.

RÉPARTITION DE L'APD PAR ODD SUR L'ÎLE DE NGAZIDJA

ODD	Engagement	Décaissement	Taux de décaissement
ODD 6	1 685	836	50%
ODD 7	3 129	3 129	100%
ODD 9	1 638	1 544	94%
Total	3 323	2 379	85%



■ ODD 6 ■ ODD 7 ■ ODD 9

CONCLUSIONS

L'année 2017 s'est caractérisée par de bonnes performances par rapport aux années précédentes. En effet, le taux de croissance économique a atteint 2,7% en 2017 alors qu'il n'était que de 2,2% en 2016 et 1% en 2015. Une augmentation significative de l'aide a également été enregistrée avec un volume d'engagement de 52,5 milliards KMF et un taux de décaissement de 69%. Un taux certes insuffisant, mais en croissance continue depuis plusieurs années.

Au niveau de la SCA2D 2015-2019, l'accent a été mis sur l'axe 2 qui a obtenu des engagements conséquents dépassant pour la première fois les montants prévus par le PAP. Les autres axes ont eu peu de financement et l'APD reste généralement insuffisante et mal orientée. Les secteurs de l'Énergie, des télécommunications et des infrastructures routières sont ceux ayant eu le plus de financements, notamment grâce à une politique du Gouvernement allant dans ce sens. Ceci prouve clairement que lorsque les autorités s'impliquent réellement les fonds nécessaires sont plus facilement mobilisables.

Pour la catégorie des partenaires bilatéraux, la France tient la première place par rapport aux décaissements effectifs, suivie par l'Arabie saoudite, tandis que la Banque Mondiale a été le premier partenaire multilatéral des Comores pour l'année 2017.

Concernant les Objectifs de Développement Durable, différentes activités ont renforcé l'appropriation nationale dont les consultations nationales et régionales et la priorisation des ODD selon le contexte national. Les missions MAPS et RIA ont permis cette priorisation et l'intégration des ODD au niveau de la stratégie nationale ainsi qu'une meilleure orientation des ressources vers les domaines prioritaires.

Au niveau des décaissements, l'ensemble des ODD a globalement bénéficié de ressources, mais les fonds se sont surtout concentrés sur l'ODD 7 et l'ODD 9. Ces deux objectifs ont à eux deux mobilisé 54% des sommes décaissées. Des efforts restent cependant à entreprendre dans le cadre de la coordination et du suivi des ODD afin de mettre en place des mécanismes permettant un meilleur suivi des ODD et de leurs cibles respectives.



RECOMMANDATIONS

01 *Améliorer le taux de décaissement*

Il est important que certains bailleurs allègent leurs procédures afin d'améliorer le taux de décaissement. Au niveau de la partie nationale, le système de passation de marché doit être renforcé afin d'accroître sa crédibilité.

Cela permettra aux différents bailleurs de l'utiliser lorsque cela est possible afin d'améliorer les délais de décaissement. Plus d'efforts doivent également être fournis pour améliorer la capacité d'absorption.

02 *Renforcer les institutions nationales afin de mieux orienter l'aide au développement*

En Union des Comores l'aide est certes insuffisante, mais elle est surtout mal orientée. Les partenaires au développement s'alignent effectivement sur la stratégie nationale, mais malgré de multiples travaux allant dans ce sens, les ratios par axes et les priorités du pays ne sont pas respectés.

Pour y remédier, il serait très intéressant de créer une base de données nationale des projets à financer. Un organe central comme le Commissariat Général au Plan aura pour rôle de valider les projets

à exécuter en tenant compte des priorités, de la pertinence, de l'équilibre général et de la non-redondance.

03 *Mettre en place des mécanismes pour améliorer l'appropriation de l'aide par la partie nationale*

L'APD est octroyée en Union des Comores essentiellement par une approche projet. Cette approche comme nous l'avons vu n'est pas idéale pour s'assurer de la meilleure appropriation. La date de clôture du projet signifie souvent la fin du processus et aucune suite n'est donnée au travail déjà accompli.

L'objectif premier est de faire en sorte que les projets ne soient plus perçus comme les projets des bailleurs, mais plutôt les projets du pays financés par les bailleurs.

Pour y remédier, il est important d'accroître les actions de pérennisation et assurer un meilleur suivi au niveau des ministères.

04 *Mettre en place un outil numérique pour un meilleur suivi des ODD*

La DAD Comores est un outil précieux pour la planification et le suivi de l'aide au développement.

Les ODD devraient également être suivis à travers un outil numérique qui permettra de disposer des

informations fiables et éclatées selon les ODD et leurs cibles.

05 *Développer la coopération bilatérales*

Parmi les 11 pays de l'OCDE les plus pourvoyeur en APD (États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon et la France, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède), seule la France a appuyé l'Union des Comores en 2017, ce qui montre la marge très conséquente qu'a le pays pour augmenter son aide aux développements par les moyens bilatéraux.

06 *Orienter l'aide afin de mettre en place une économie moins dépendante des ressources*

L'aide public ne doit pas être destinée à aider le pays, mais plutôt à ce que le pays s'aide lui-même. Tous les acteurs doivent avoir à l'esprit que c'est la finalité recherchée.

Il est donc primordial d'orienter davantage l'APD afin d'accompagner le secteur privé notamment en l'associant prioritairement aux appels d'offres et en diminuant l'assistance technique extérieure. L'attribution des marchés à des entreprises nationales a un effet positif sur le développement économique.

GLOSSAIRE

Aide au développement

La DAD-Comores utilise la définition du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE pour l'Aide Publique au Développement (APD), à savoir « tous les apports de ressources qui sont fournis aux pays et territoires sur la liste des bénéficiaires d'APD, ou à des institutions multilatérales

Décaissement

Un décaissement est une mise à la disposition de l'agence d'exécution financière des ressources par le donateur.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement

Texte adopté le 2 mars 2005 à la Conférence de même nom tenue dans la capitale française. Il contient 56 engagements organisés autour de cinq grands principes de partenariat :

i. *Appropriation* : les pays partenaires définissent leurs propres stratégies de développement, améliorent leurs institutions et prennent des mesures pour lutter contre la corruption ;

ii. *Alignement* : les pays donateurs alignent leur soutien sur ces objectifs et utilisent les systèmes nationaux ;

iii. *Harmonisation* : les pays donateurs coordonnent leurs actions, simplifient les procédures et partagent l'information afin d'éviter les doubles emplois ;

iv. *Gestion axée sur les résultats* : les pays en développement et les donateurs privilégient la production de résultats et leur mesure ;

v. *Responsabilité mutuelle* : les donateurs et les pays partenaires en développement sont responsables des résultats obtenus en matière de développement ;

Engagement

C'est une obligation ferme, énoncée dans un accord ou un contrat équivalent, par laquelle le donateur s'engage à fournir une assistance d'un montant précis, assortie de conditions financières convenues et à des fins déterminées, au profit du pays bénéficiaire.

Fragmentation de l'aide

Se dit d'une aide constituée de trop nombreux apports de volumes réduits provenant d'une multitude de donateurs et elle se mesure par généralement par l'engagement moyen qui est le rapport entre volume total de l'engagement et le nombre de projets afférents. La fragmentation alourdit les coûts administratifs et nuit à l'efficacité de l'aide. Dans le présent rapport, la fragmentation est évaluée sous différents angles, au-delà de l'engagement moyen.

Organismes multilatéraux

Les institutions internationales ayant pour membres des États, qui consacrent la totalité ou une grande partie de leurs activités au développement et aux pays bénéficiaires de l'aide. Elles comprennent aussi bien les banques multilatérales de développement, les organismes des Nations Unies que certains groupements régionaux.

Zones de coopération

Le rapport retient les zones définies par le Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération, à savoir cinq zones dont quatre pour la coopération bilatérale : Afrique, Europe, Asie et Amérique et une zone couvrant la coopération multilatérale.



ANNEXE 1

■ TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'AIDE EN FONCTION DE L'AXE DE LA SCA2D ET DU PARTENAIRE (AXE 1)

Axe/Secteur	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Axe 1: Accélération, diversification et durabilité de la croissance	5 705	3 605
Agence Française de Développement (AFD)	243	147
Projet d'Appui au Développement du Parc Marin de Mohéli	243	147
Banque Mondiale	1 286	263
Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-Ouest de l'Océan	1 286	263
FAO	205	205
Assistance préparatoire au recensement général de l'agriculture	57	57
Elaboration d'une stratégie nationale pour le développement du secteur agroforesterie	19	19
Préparation d'une évaluation et d'un audit genre et renforcement des capacités pour une croissance	35	35
Projet d'intensification, de diversification, de valorisation des produits agricoles	94	94
PNUD	3 231	2 575
Amélioration de la compétitivité des exportations des produits de rente	375	375
Développement d'un réseau national d'aires protégées	1 111	682
Enhancing adaptive capacity for increased Agriculture (CRCCA)	1 174	1 154
Formation en tourisme et hôtellerie	41	41
Renforcement des capacités agricoles	291	153
Renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de	89	81
Stratégie de renforcement du système SPS aux Comores	150	90
Union Européenne	740	415
AMCC- Appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au Changement	740	415

ANNEXE 1

■ TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'AIDE EN FONCTION DE L'AXE DE LA SCA2D ET DU PARTENAIRE (AXE 2)

Axe/Secteur	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Axe 2: Développement des infrastructures de soutien à la croissance	28 340	18 799
Banque Africaine de Développement	6 293	549
Projet d'Appui au Secteur de l'Energie en Union des Comores (PASEC)	5 945	283
Réhabilitation de la route Sima - Moya	349	266
Banque Mondiale	6 820	6 820
Projet relatif aux Comores, de la Quatrième Phase du Programme de l'Infrastructure Régionale des FADES	6 820	6 820
Achat et Importation de groupes électrogènes et de pièces détachées	5 239	5 239
Fonds d'appui au secteur électrique aux Comores	1 603	1 603
Fond Abu Dhabi	3 636	3 636
Renforcement des capacités énergétique	434	434
Fonds du Sultanat d'Oman	434	434
Construction du dépôt d'hydrocarbure Howani	2 177	364
Fonds koweïtien	2 177	364
Elaboration d'Etude de Faisabilité	199	199
Fonds Saoudien	199	199
Contrôle et supervision des travaux	1 461	1 461
Réhabilitation la route HAH-Galawa	186	186
Réhabilitation Route Dindri-Lingoni	638	638
Inde	638	638
Construction d'une centrale de 18 MW au fioul lourd	3 129	3 129
Union Européenne	3 129	3 129
PADDST2- Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur des Transports - Phase II	2 588	603
	2 588	603

ANNEXE 1

TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'AIDE EN FONCTION DE L'AXE
DE LA SCA2D ET DU PARTENAIRE (AXE 3)

Axe/Secteur	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Axe 3: Renforcement de l'accès aux services sociaux de base et à la	15 491	12 290
Agence Française de Développement (AFD)	4 885	2 475
3ème Programme d'appui au secteur de la santé (PASCO3)	800	196
Deuxième projet d'appui au secteur de la santé aux Comores (PASCO 2)	826	826
Projet d'Approvisionnement en Eau Potable de l'Agglomération de Domoni	786	488
Projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Djandro sur l'île de Mohéli (AEP Djandro)	787	130
Projet d'Appui à la Gestion du Service Public de l'Eau dans la zone pilote de l'île de la Grande	1 686	836
Banque Mondiale	796	630
FADC - Projets de Filets Sociaux de Sécurité	796	630
Chine	1 000	907
Construction du Stade Omnisport Malouzini	1 000	907
Fonds koweïtien	1 538	1 538
Construction du centre polyvalent	737	737
Sécurité Alimentaire (AMIE)	801	801
Fonds Saoudien	1 988	1 988
Renforcement de 10 écoles primaires	1 988	1 988
OMS	562	532
Administration gestion et coopération	93	78
Appui aux programme	154	143
Politique et système	9	6
Présence OMS	306	306
SACC - Ambassade de France	369	369
Programme d'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche	123	123
Programme de coopération culturelle et d'appui à la francophonie	172	172
Programme de renforcement du français aux Comores	74	74
UNFPA	176	174
Dynamique de population	105	105
Genre et égalité	19	19
Santé de la reproduction	52	50
UNICEF	2 114	1 778
Education	913	669
Programme transversale	261	245
Protection et Inclusion	156	122
Survie et développement de l'enfant	784	742
Union Européenne	2 063	1 901
AFTP -Appui à la Formation Technique et Professionnelle	451	289
Projet de Renforcement du Pilotage et de l'Encadrement de l'Education aux Comores	1 612	1 612

ANNEXE 1

■ TABLEAU DE RÉPARTITION DE L'AIDE EN FONCTION DE L'AXE DE LA SCA2D ET DU PARTENAIRE (AXE 4)

Axe/Secteur	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Axe 4: Renforcement de la gouvernance et des capacités de résilience	2 956	1 499
Agence Française de Développement (AFD)	446	198
2ème Fonds d'étude et de Renforcement des Capacités (FERC3)	151	141
2ème Fonds d'étude et de Renforcement des Capacités (FERC4)	39	17
Programme de Consolidation des Administrations Financières (PROCAF)	256	40
Banque Africaine de Développement	1 379	492
Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI-II)	1 379	492
FADES	32	32
Formation des cadres de l'administration de l'Etat	32	32
Fonds koweïtien	102	102
Gestion de la dette	102	102
PNUD	58	57
Projet d'appui à la planification et à la coordination de l'action gouvernementale	58	57
SACC - Ambassade de France	330	324
Appui au Renforcement des Administrations financières	123	123
Programme d'appui à la sécurité intérieure et maritime	84	84
Programme de renforcement des capacités des fonctionnaires comoriens pour consolidation d'un	44	38
Programmes d'Appui à la société civile	79	79
Union Européenne	609	295
Programme d'Appui à la Coopération - (PAC)	609	295

ANNEXE 2

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur/Projet	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Agriculture	2 195	1 977
Amélioration de la compétitive des exportations des produits de rente	375	375
Assistance préparatoire au recensement général de l'agriculture	57	57
Elaboration d'une stratégie nationale pour le développement du secteur agroforesterie	19	19
Enhancing adaptive capacity for increased Agriculture (CRCCA)	1 174	1 154
Préparation d'une évaluation et d'un audit genre et renforcement des capacités pour une croissance	35	35
Projet d'intensification, de diversification, de valorisation des produits agricoles	94	94
Renforcement des capacités agricoles	291	153
Stratégie de renforcement du système SPS aux Comores	150	90
Culture-Jeunesse et Sports	1 000	907
Construction du Stade Omnisport Malouzini	1 000	907
Eaux et assainissement	3 259	1 453
Projet d'Approvisionnement en Eau Potable de l'Agglomération de Domoni	786	488
Projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Djandro sur l'île de Mohéli (AEP Djandro)	787	130
Projet d'Appui à la Gestion du Service Public de l'Eau dans la zone pilote de l'île de la Grande	1 686	836
Education et formation professionnelle	6 069	5 663
AFTP -Appui à la Formation Technique et Professionnelle	451	289
Construction du centre polyvalent	737	737
Education	913	669
Programme d'appui à l'enseignement supérieur et à la recherche	123	123
Programme de coopération culturelle et d'appui à la francophonie	172	172
Programme de renforcement du français aux Comores	74	74
Projet de Renforcement du Pilotage et de l'Encadrement de l'Education aux Comores	1 612	1 612
Renforcement de 10 écoles primaires	1 988	1 988
Energie	16 924	9 449
Achat et Importation de groupes électrogènes et de pièces détachées	1 603	1 603
Construction du dépôt d'hydrocarbure Howani	2 177	364
Construction d'une centrale de 18 MW au fioul lourd	3 129	3 129
Fonds d'appui au secteur électrique aux Comores	3 636	3 636
Projet d'Appui au Secteur de l'Energie en Union des Comores (PASEC)	5 945	283
Renforcement des capacités énergétique	434	434

ANNEXE 2

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur/Projet	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Environnement	2 184	1 325
AMCC- Appui à l'Union des Comores pour le renforcement de la résilience au Changement	740	415
Développement d'un réseau national d'aires protégées	1 111	682
Projet d'Appui au Développement du Parc Marin de Mohéli	243	147
Renforcement des capacités de gestion multisectorielle, coordonnée et décentralisée de	89	81
Préparation d'une évaluation et d'un audit genre et renforcement des capacités pour une croissance	35	35
Projet d'intensification, de diversification, de valorisation des produits agricoles	94	94
Renforcement des capacités agricoles	291	153
Stratégie de renforcement du système SPS aux Comores	150	90
Gouvernance et administration	3 080	1 623
2ème Fonds d'étude et de Renforcement des Capacités (FERC3)	151	141
2ème Fonds d'étude et de Renforcement des Capacités (FERC4)	39	17
Appui au Renforcement des Administrations financières	123	123
Dynamique de population	105	105
Formation des cadres de l'administration de l'Etat	32	32
Genre et égalité	19	19
Gestion de la dette	102	102
Programme d'Appui à la Coopération - (PAC)	609	295
Programme d'appui à la sécurité intérieure et maritime	84	84
Programme de Consolidation des Administrations Financières (PROCAF)	256	40
Programme de renforcement des capacités des fonctionnaires comoriens pour consolidation d'un	44	38
Programmes d'Appui à la société civile	79	79
Projet d'appui à la planification et à la coordination de l'action gouvernementale	58	57
Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles (PRCI-II)	1 379	492
Pêche	1 286	263
Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud-Ouest de l'Océan	1 286	263
Postes, télécommunications et information	6 820	6 820
Projet relatif aux Comores, de la Quatrième Phase du Programme de l'Infrastructure Régionale des	6 820	6 820
Renforcement des capacités énergétique	434	434

ANNEXE 2

RÉPARTITION DE L'AIDE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Secteur/Projet	Engagement (millions KMF)	décaissements (millions KMF)
Santé et nutrition	5 039	4 144
3ème Programme d'appui au secteur de la santé (PASCO3)	800	196
Administration gestion et coopération	93	78
Appui aux programme	154	143
Deuxième projet d'appui au secteur de la santé aux Comores (PASCO 2)	826	826
FADC - Projets de Filets Sociaux de Sécurité	796	630
Politique et système	9	6
Présence OMS	306	306
Programme transversale	261	245
Protection et Inclusion	156	122
Santé de la reproduction	52	50
Sécurité Alimentaire (AMIE)	801	801
Survie et développement de l'enfant	784	742
Tourisme	41	41
Formation en tourisme et hôtellerie	41	41
Transports routiers	4 597	2 529
Contrôle et supervision des travaux	186	186
Elaboration d'Etude de Faisabilité	199	199
PADDST2- Programme d'Appui au Développement Durable du Secteur des Transports - Phase II	2 588	603
Réhabilitation de la route Sima - Moya	349	266
Réhabilitation la route HAH-Galawa	638	638
Réhabilitation Route Dindri-Lingoni	638	638









Auteur :
Nadhoir ATTOUMANI

Conception :
Airmès Consulting

Moroni, déc 2018